

Développement de la villégiature au Lac Ha! Ha!
Code d'éthique
Concernant les activités aquatiques et la vie riveraine

Préambule :

Vivre en bordure du Lac Ha! Ha! vous permet de jouir d'un milieu exceptionnel, tout en étant à proximité des centres urbains. Afin de conserver la valeur économique de votre propriété, vous pouvez agir afin de limiter l'impact sur le plan d'eau qui vous procure tant de bienfaits.

Qualité de l'eau

L'eau est essentielle à la vie : nous en sommes tributaires pour notre santé, nos loisirs et notre qualité de vie. Pourtant, plusieurs lacs et cours d'eau du Québec se sont détériorés en raison de l'activité humaine. L'accélération de l'eutrophisation, la surabondance de plantes aquatiques envahissantes ou d'algues, comme les algues bleu-vert, sont devenues des problématiques très importantes. L'eau est une ressource tellement précieuse et si fragile qu'on ne peut s'en laver les mains ! Il faut donc poser des gestes simples qui contribuent à protéger, restaurer et mettre en valeur les plans d'eau.

Pourquoi le code d'éthique

Le code d'éthique ne remplace pas la réglementation applicable sur le territoire de la Municipalité. Les personnes faisant usage du lac doivent être familières avec ces règlements (s'informer) et les respecter en tout temps sous peine de sanctions légales. Le Code est conçu comme complément aux règlements et lois gouvernementales.

Code d'éthique

Il n'a aucune valeur légale mais, il permet de vous engager personnellement quant à la protection de votre patrimoine naturel et votre milieu de vie. Tentez de vous conformer au maximum des critères suivants afin de vous diriger vers un style de vie soucieux de votre environnement.

Critères reliés à la navigation

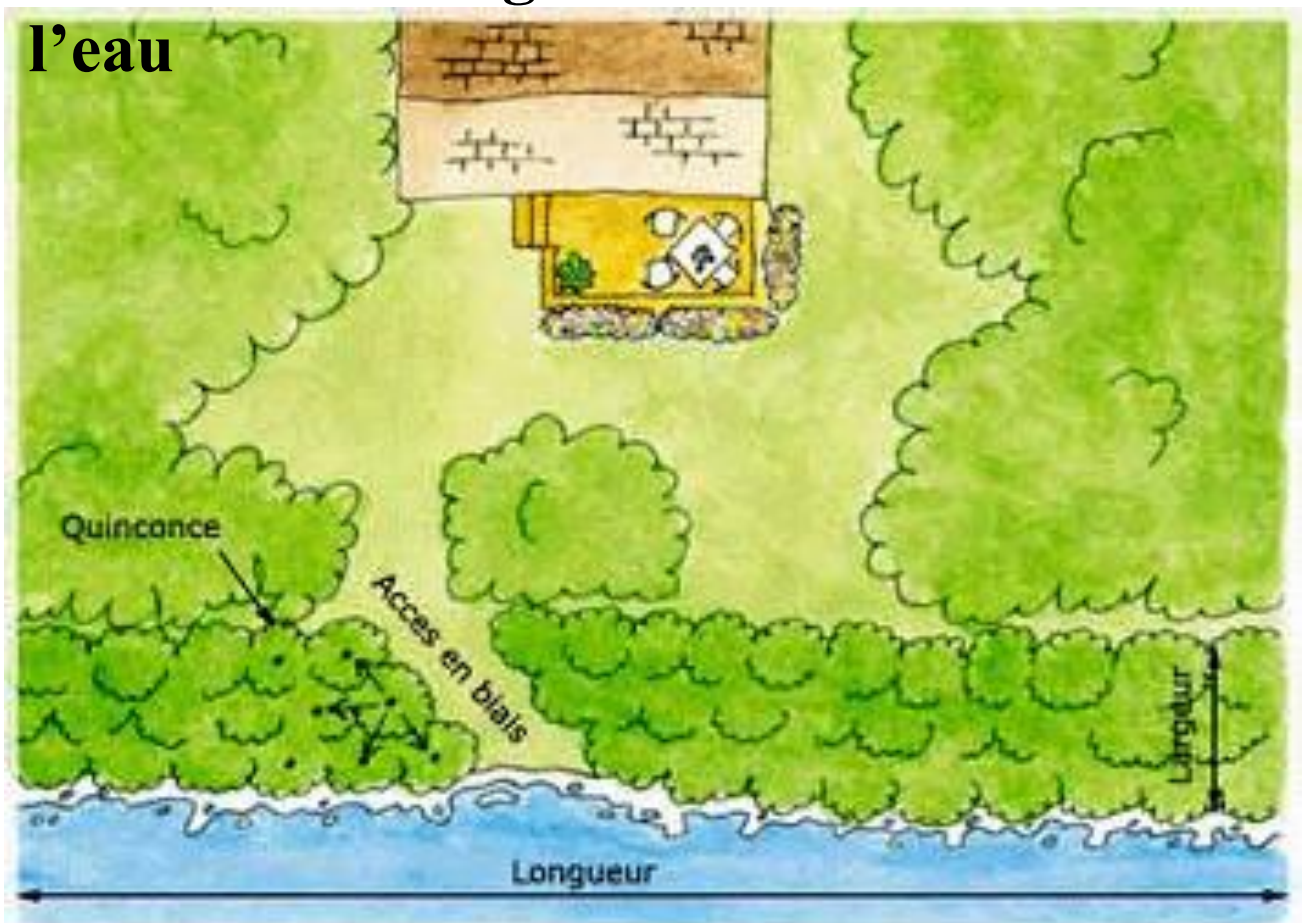
- Les activités nautiques à prioriser sont : la baignade, la voile et planche à voile, la pêche, le kayak, le canot, le pédalo ou tout autre équipement sans moteur
- Par respect de la quiétude des gens et de l'environnement, les moto marines ne sont pas tolérées sur ce lac. Les manoeuvres en eau peu profondes de ces engins contribuent à la dégradation des frayères ou d'autres habitats fauniques riverains ou littoraux
- Je m'engage à utiliser un moteur à quatre temps ou électrique pour mon embarcation car il est beaucoup moins polluant que les moteurs deux-temps
- Les embarcations à moteur d'une force maximum de 25 c.v. sont tolérées mais doivent respecter la limite de vitesse permise
- Pour la sécurité de tous, pour éviter l'érosion des berges, pour éviter de faire remonter à la surface des sédiments et pour préserver la quiétude des villégiateurs, je réduis la vitesse de mon embarcation à 10 km/h à moins de 100 mètres de la rive

- En aucun temps, je ne dépasse la limite de vitesse permise de mon embarcation, soit, 25 km/h en dehors d'une ceinture de 100 mètres de la rive
- Je navigue loin des zones écologiquement sensibles (aires de nidification, des marais, des frayères, etc.)
- J'effectue le départ perpendiculairement à la rive pour éviter l'érosion et les accidents
- Lors du plein d'essence, je prends toutes les précautions requises
- Je ne rejette rien que ce soit dans le lac ou sur le rivage. J'entrepose les ordures jusqu'à ce que je puisse les déposer dans un contenant approprié
- Je conduis en respectant les lois et les normes de sécurité (vêtement de flottaison ou gilet de sauvetage, dispositif de signalisation sonore (sifflet), feux de signalisation (nuit))
- Je conduis en faisant preuve de civisme et de courtoisie
- Je lave mon embarcation avant de la mettre à l'eau

Avantages de la vie de riverain

- Procure une qualité de vie
- Permet de jouir d'un milieu naturel exceptionnel
- Proximité des centres urbains (Saguenay, Baie-Saint-Paul et Québec)

Les bons aménagements au bord de l'eau



Plan d'une rive renaturalisée

<u>Règles à suivre</u>	<u>Raisons</u>
<p>Conserver un couvert végétal d'au moins 60 % sur une bande riveraine de 20 mètres et</p> <p>Conserver la rive naturelle (Accepter de vivre dans un milieu naturel)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit l'érosion • Filtre l'eau de ruissellement • Crée de l'ombre (fraîcheur du bâtiment et de l'eau) • Préserve l'intimité • Réduit le bruit • Sert d'habitat pour la faune • Nécessite peu d'entretien • Laisse du temps pour la détente
<p>Aménager un quai flottant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permet la libre circulation de l'eau • Réduit les apports ou les pertes sédimentaires • Permet la filtration
<p>Aménager un sentier d'accès au lac (pas plus de 5 m) en serpentins et recouvert de paillis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévient l'érosion du sol • Réduit l'apport de polluant et de sédiments au lac par ruissellement
<p>Na pas utiliser d'herbicides et de pesticides</p>	<p>Réduire la contamination du lac et des espèces qui y vivent</p>
<p>Réduire au minimum les apports en phosphore (eaux d'égout, savons et détergents, engrais)</p>	<p>Éviter la prolifération d'algues et de plantes aquatiques qui étouffent le lac et les espèces qui y vivent.</p>
<p>Na pas apporter de sable pour créer une plage artificielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bouleverse l'écosystème riverain • Augmente l'apport sédimentaire au lac
<p>Utiliser un foyer certifié</p>	<p>Pollue 6 fois moins et réduit les risques d'incendie</p>
<p>Entretenir son installation sanitaire</p>	<p>Pour éviter la contamination du sol et de l'eau (algues bleues)</p>
<p>Contribuer à la protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ramasser les déchets • Ne pas laver tout véhicule dans le lac • S'abstenir de jeter tout rebut ou polluant • Respecter la flore et la faune

Acceptation du code d'éthique

Afin de réduire mon empreinte sur la nature exceptionnelle que m'apporte le lac Ha! Ha!, je m'engage à accepter de faire ma part pour l'environnement et à respecter le mieux possible les critères ci-haut mentionnés

Nom du riverain

Nom du fonctionnaire

Date de signature.....